

Hommage au professeur Marc Lob



Cher Marc,

A l'occasion de ton septantième anniversaire, j'aimerais te présenter non seulement mes félicitations et mes vœux les meilleurs, mais avant tout te remercier très sincèrement pour la contribution importante que tu as apportée depuis une trentaine d'années à la médecine du travail. Avec beaucoup d'endurance, mais surtout avec un enthousiasme sans limites, tu as voué toute ton énergie à la recherche des problèmes de santé dans le milieu du travail. Tes nombreuses publications scientifiques ont été retenues à l'étranger comme en Suisse; tu as élaboré les fondements pour beaucoup de mesures techniques et pratiques destinées à protéger la santé du travailleur. Tu as trouvé une heureuse "alliance" entre la recherche scientifique et la pratique; tu ne t'es pas perdu dans la théorie, mais tu as toujours cherché - et cela avec succès - l'application pratique.

Cette attitude, renforcée par ton enthousiasme suggestif, marquait ton enseignement par lequel tu as réussi à éveiller l'intérêt des futurs médecins pour les problèmes de santé de l'homme au travail.

Cher Marc, je sais que tu as une autre passion : le piano, avec lequel tu te livres à des dialogues reflétant passion et sagesse, drame et douceur, tristesse et joie. J'espère que tu trouveras dans l'avenir plus de temps pour la musique et que tu pourras élargir encore ce que tu as toujours recherché dans toutes tes activités : la qualité de la vie.

Etienne Grandjean

C'est avec nostalgie que les collaborateurs de l'Institut universitaire de médecine du travail et d'hygiène industrielle de Lausanne ont pris congé d'un de leurs directeurs. En effet, le Professeur Marc Lob, en même temps qu'il fêtait son septantième anniversaire, a pris sa retraite à fin août 1985. Retraite active, car encore occupée par l'enseignement et enrichie par le maintien d'une consultation de médecine interne.

Ayant obtenu son diplôme à la Faculté de médecine de Lausanne en 1940, il poursuit une formation en médecine interne dont il obtient le titre de spécialiste avant de s'installer en qualité de médecin praticien en 1950. C'est à la silicose qu'il doit ses premiers contacts avec la médecine du travail. Dans les années quarante, en collaboration avec Jéquier-Doge, il publie plusieurs travaux sur cette grave affection. Il obtient son doctorat en 1945, avec une thèse intitulée "Les problèmes fonctionnels posés par la silicose pulmonaire".

Les motivations qui l'ont poussé à la médecine du travail, il les a clairement exprimées lors de sa leçon inaugurale¹ : "Je trahirais la vérité en prétendant que c'était le sort malheureux des ouvriers et le besoin de me dévouer pour la collectivité. Je n'avais, au début de ma carrière, pas la moindre idée du monde du travail. Et je pense que le cheminement conceptuel parcouru depuis lors mérite d'autant plus de réflexion. En réalité, c'est l'intérêt scientifique et le désir d'explorer un domaine peu connu qui ont été le moteur premier. Fonction respiratoire dans la silicose, troubles hématologiques provoqués par le benzène et par le plomb, expertises difficiles... c'était une médecine du travail purement descriptive et statique. Mais peu à peu j'ai dû me rendre compte que tous ces "cas", que nous médecins avons trop tendance à trouver "intéressants", traduisaient en fait des conditions de travail déplorables et qu'ils auraient pu être évités si une prévention efficace avait été instituée. Et c'est en pénétrant réellement dans les milieux du travail, en me documentant sur place sans rester dans un cabinet de consultation, en lisant des rapports et des comptes rendus sur la vie des travailleurs, en recevant le choc du livre de Simone Weil sur la condition ouvrière, que j'ai pris conscience de l'existence de multiples risques professionnels encourus par les travailleurs, le plus souvent à leur insu : accidents, intoxications, cancers, affections irréversibles des bronches, alcoolisme, dopage par médicaments, surmenage, vieillissement prématuré. Et j'ai alors réalisé que la médecine du travail devait être dynamique et combative".

Cette profession de foi explique bien le parcours suivi par Lob. En voici les principaux jalons. En 1954, il participe à la fondation du Groupement romand d'hygiène industrielle et de médecine du travail, qu'il aura l'occasion de présider à deux reprises. En 1958, il est nommé privat-docent pour la médecine du travail à la Faculté de médecine de Lausanne. Sa thèse d'habilitation est consacrée au risque professionnel chez les héliograpeurs. De 1962 à 1965, il est médecin du travail à temps partiel auprès de l'OFIAMT, fonction qui le conduit à effectuer des visites hebdomadaires dans les entreprises en compagnie d'un inspecteur fédéral du travail. En 1968, il est nommé médecin-adjoint au Médecin cantonal du canton de Vaud pour la toxicologie et la médecine du travail. La même année, il devient chargé de cours. 1969 marque un tournant important de la médecine du travail romande. Le projet d'organisation d'un Institut romand de médecine du travail, auquel Lob participe très activement, ne trouve pas la faveur de l'ensemble des cantons concernés. Neuchâtel crée alors son propre service. Grâce à la compréhension du Professeur A. Delachaux et du Service de la santé publique du canton de Vaud, un département de médecine du travail et d'hygiène industrielle prend naissance au sein de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. Lob en devient le médecin-chef. Il donne tout de suite, au sein de son équipe, une place importante à l'hy-

giène industrielle, partenaire privilégiée de la médecine du travail. En 1971, il est nommé chargé de cours à l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne et professeur associé à la Faculté de médecine. Dès 1976, il est membre du Conseil national de la recherche au sein du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Nommé professeur extraordinaire en 1977, il devient directeur de l'Institut universitaire de médecine du travail et d'hygiène industrielle dès sa création en 1979.

Cette trajectoire est soulignée par la publication de près de deux cents travaux sur des thèmes divers reflétant bien ses connaissances étendues de la médecine interne et de la médecine du travail : fonction pulmonaire dans la silicose, péricardite constrictive, leucémie plasmocytaire, pseudonéphrose lipoïdique, méningites lymphocytaires, corticosurrénales, problèmes toxicologiques liés à de multiples nuisances de la place de travail (solvants, métaux, monoxyde de carbone, etc.), effets du bruit, des vibrations et de la pollution de l'air, etc. Il consacre plusieurs publications à des sujets généraux : organisation de la médecine du travail, principes de prévention, examens médicaux périodiques, et sait inculquer à ses élèves la manière de conduire un travail scientifique. Sous sa direction, une vingtaine de médecins-assistants rédigeront une thèse qui, pour la plupart, sera un "baptême de la publication". Nombre de ces thèses seront primées par la Faculté de médecine.

L'intérêt que Lob porte à la médecine du travail ne se limite pas aux frontières helvétiques. Soucieux de s'informer toujours plus, il visite plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Il est en outre impossible de citer ici toutes les commissions et les sociétés scientifiques auxquelles il a participé activement, tant sur le plan national qu'international, et au sein desquelles il n'a cessé de promouvoir un esprit de prévention large et généraux.

Lob représente sans conteste l'un des pionniers de la médecine du travail en Suisse. Grâce à lui, cette discipline s'est développée et affirmée en tant qu'outil indispensable pour lutter contre les maladies professionnelles. C'est Lob qui a permis à l'hygiène du travail d'être enfin reconnue comme discipline à part entière, non médicale et indépendante, mais indissociable de la médecine du travail. Sans lui, la commission d'hygiène du travail de la Société suisse de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail n'aurait pas vu le jour et les progrès de cette science n'auraient pas été si rapides en Suisse.

Lob ne s'est jamais laissé abattre par les difficultés rencontrées sur sa route. Voyant toujours le côté positif des événements, il a réussi à surmonter de gros obstacles et il s'est fait respecter de tous par son esprit fondamentalement droit et juste, dénué de toute arrière-pensée.

Ayant eu la chance et le privilège de pouvoir collaborer plus de quinze ans avec lui, nous aimerions rendre hommage à notre ami Lob en soulignant l'excellent et lumineux souvenir que nous conserverons toujours de cette période. Souvenir d'un maître qui a toujours veillé à partager ses vastes connaissances, suscitant par son dynamisme et son enthousiasme intarissables l'intérêt de ses collaborateurs. Souvenir d'un médecin qui, habile clinicien confronté quotidiennement aux problèmes inhérents à la médecine de soins, a su dégager le véritable sens de la prévention. Souvenir d'un esprit scientifique qui très tôt a compris l'aspect pluridisciplinaire de la prévention. Souvenir d'un homme qui a toujours été ouvert aux questions des autres, prêt à discuter, mais inébranlable dans son honnêteté. Enfin, souvenir d'un humaniste, amoureux de la musique, des lettres et de la peinture.

Avec notre témoignage de reconnaissance pour l'énorme oeuvre accomplie, nous formons nos meilleurs vœux de santé et souhaitons une excellente retraite à notre maître et ami, ainsi qu'à son épouse.

Marcel-André Boillat

Michel Guillemin